



Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/AC.105/INF.400
5 décembre 1996

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMEMENT A LA RESOLUTION 1721 B (XVI)
DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LES ETATS QUI LANCENT DES OBJETS
SUR UNE ORBITE OU SUR UNE AUTRE TRAJECTOIRE SPATIALE

Note verbale datée du 26 novembre 1996 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui communiquer, en annexe, des renseignements sur le satellite per Astronomia (SAX) lancé en avril 1996 et sur le satellite ITALSAT F2 lancé en août 1996, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale du 20 décembre 1961.

Annexe

REGISTRE DES OBJETS LANCES DANS L'ESPACE PAR L'ITALIE*

Nom du satellite :	SAX (Satellite per Astronomia a raggi X)
Date et lieu du lancement :	30 avril 1996, Cap Canaveral, Floride (Etats-Unis d'Amérique)
Paramètres de l'orbite :	Période nodale : 96,3 minutes Inclinaison : 3,95 degrés Apogée : 603 kilomètres Périgée : 583 kilomètres
Lanceur :	Atlas G-Centaur
Etat de lancement et organisation :	Italie - ASI (Agence spatiale italienne) NASA (Agence nationale de l'aéronautique et de l'espace des Etats-Unis d'Amérique)
Fonction générale :	<p>Le satellite SAX est un télescope de surveillance céleste à rayons X italo/néerlandais qui aura la capacité d'observer des sources de plus de trois ordres d'énergie - allant de 0,1 à 200 KeV - d'une surface relativement vaste, doté d'une bonne résolution énergétique, avec la capacité de fournir des images (sa résolution est d'environ 1 arc/minute) dans une gamme de 0,1 à 10 KeV. Il transporte un magnétophone 64 MB capable de décharger des données de l'orbite terrestre à Malindi (Kenya) par l'intermédiaire d'un vaisseau spatial géostationnaire d'INTELSAT. Ces caractéristiques lui donneront une grande rapidité d'exploitation et de contrôle, élément particulièrement important dans le cas de cibles de circonstances nécessitant des observations suivies en temps voulu. Au cours de chaque trajectoire, jusqu'à 450 mégabits de données seront stockées à bord et relayées vers le sol au cours du passage de la station. Le taux moyen de données dont disposeront les instruments sera d'environ 70 kbits/s, mais avec des pointes pouvant aller jusqu'à 100 kbits/s. Le satellite SAX apportera une contribution capitale et unique en son genre dans de nombreux domaines de l'astronomie à rayons X puisqu'il observera les phénomènes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">● Les sources galactiques compactes● Les nuclei galactiques actifs● Les amas de galaxies● Les restes de supernovae● Les galaxies normales● Les étoiles

*Les données sont reproduites sous la forme dans laquelle elles ont été reçues.

Caractéristiques du satellite :

Masse au lancement :	1 400 kg
Hauteur :	3 mètres
Largeur (déployée) :	9 mètres
Stabilisation :	3 axes
Puissance isotrope rayonnée équivalente :	1 dbW
Temps de vie opérationnel :	2 ans (nominal) 4 ans (prévu)

Nom du satellite :	INTALSAT F2												
Date et lieu du lancement :	8 août 1996, Centre spatial de la Guyane - Kourou (Guyane française)												
Paramètres de l'orbite : (pour un satellite géostationnaire)	<table> <tr> <td>Période nodale :</td> <td>1,439 minutes</td> </tr> <tr> <td>Inclinaison :</td> <td>$\pm 0,1$ degré</td> </tr> <tr> <td>Hauteur de l'apogée :</td> <td>35 898 kilomètres</td> </tr> <tr> <td>Périgée :</td> <td>35 788 kilomètres</td> </tr> <tr> <td>Longitude géographique :</td> <td>16,4 degrés est (nominal)</td> </tr> <tr> <td>Tolérance de longitude :</td> <td>$\pm 0,1$ degré</td> </tr> </table>	Période nodale :	1,439 minutes	Inclinaison :	$\pm 0,1$ degré	Hauteur de l'apogée :	35 898 kilomètres	Périgée :	35 788 kilomètres	Longitude géographique :	16,4 degrés est (nominal)	Tolérance de longitude :	$\pm 0,1$ degré
Période nodale :	1,439 minutes												
Inclinaison :	$\pm 0,1$ degré												
Hauteur de l'apogée :	35 898 kilomètres												
Périgée :	35 788 kilomètres												
Longitude géographique :	16,4 degrés est (nominal)												
Tolérance de longitude :	$\pm 0,1$ degré												
Lanceur :	Ariane 44L - V90												
Etat de lancement et organisation :	Italie - ASI (Agence spatiale italienne/TELECOMITALIA) Arianespace												
Caractéristiques du satellite :	<p>La deuxième unité de vol INTALSAT (F2) est un satellite géostationnaire à stabilisation triaxiale, qui assure les communications opérationnelles pour les services nationaux en bande Ka et les services européens en bande Ku et L.</p> <p style="text-align: right;">Masse au lancement : 1 990 kg</p> <p>Propulseur : propulseur à biergol Stabilisation : triaxiale Vie opérationnelle : elle n'est pas inférieure à 7,5 années</p> <p>Au cours de sa durée de vie le satellite utilise la bande S pour la télémesure, la télécommande et la poursuite.</p> <table> <tr> <td>Liaison montante :</td> <td>2 200 MHz et 2 290 MHz</td> </tr> <tr> <td>Liaison descendante :</td> <td>2 025 MHz et 2 110 MHz</td> </tr> </table>	Liaison montante :	2 200 MHz et 2 290 MHz	Liaison descendante :	2 025 MHz et 2 110 MHz								
Liaison montante :	2 200 MHz et 2 290 MHz												
Liaison descendante :	2 025 MHz et 2 110 MHz												
Charges utiles :	<p>Le satellite comporte trois charges utiles pour les communications :</p> <p style="text-align: right;">Charge utile multifaisceau : Elle comprend six répéteurs d'exploitation couvrant le territoire italien avec six spots se recouvrant partiellement. La charge utile utilise la bande Ka.</p> <table> <tr> <td>Liaison montante :</td> <td>27 621 MHz et 29 473 MHz</td> </tr> <tr> <td>Liaison descendante :</td> <td>18 820 MHz et 20 070 MHz</td> </tr> </table> <p>Charge utile et balise de télémesure nationales : elle comporte 3 répéteurs opérationnels pour la couverture nationale utilisant tous les deux la bande Ka.</p> <table> <tr> <td>Liaison montante :</td> <td>29 517 MHz et 29 977 MHz</td> </tr> <tr> <td>Liaison descendante :</td> <td>19 720 MHz et 20 180 MHz</td> </tr> <tr> <td>Balise :</td> <td>18 685 MHz</td> </tr> </table>	Liaison montante :	27 621 MHz et 29 473 MHz	Liaison descendante :	18 820 MHz et 20 070 MHz	Liaison montante :	29 517 MHz et 29 977 MHz	Liaison descendante :	19 720 MHz et 20 180 MHz	Balise :	18 685 MHz		
Liaison montante :	27 621 MHz et 29 473 MHz												
Liaison descendante :	18 820 MHz et 20 070 MHz												
Liaison montante :	29 517 MHz et 29 977 MHz												
Liaison descendante :	19 720 MHz et 20 180 MHz												
Balise :	18 685 MHz												

Charge utile du service mobile européen (EMS) : La charge utile EMS assure la couverture de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, d'une grande partie de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Elle comprend deux répéteurs opérationnels, l'un pour la liaison directe des stations terriennes fixes aux terminaux mobiles et l'autre pour la liaison de retour des terminaux mobiles aux stations terriennes fixes. La liaison de connexion entre les stations terriennes fixes et le satellite est en bande Ku, alors que la liaison entre les terminaux mobiles et le satellite est en bande L.

Liaison montante :	Ku : 14 236 MHz et 14 250 MHz
	L : 1 631,5 MHz et 1 660,5 MHz
Liaison descendante :	Ku : 12 736 MHz et 12 750 MHz
	L : 1 530 MHz et 1 559 MHz